

Mode d'emploi de la procuration (à ne pas imprimer) :

(1) <...nom, prénoms et domicile...>

(2) (faire précéder la signature de la mention "bon pour pouvoir") + date + signature

Merci également d'apposer vos initiales sur chaque page

Imprimer uniquement les pages numérotées (1, 2 et 3)





PROCURATION

Je, soussigné (1),
domicilié à (adresse)

.....
propriétaire deactions de la société CLARANOVA SA, société anonyme
au capital de 57 206 910 euros, dont le siège social est situé Immeuble Adamas, 2 rue
Berthelot, CS 80141 92414 Courbevoie Cedex. 329 764 625 R.C.S. Nanterre donne pouvoir
par les présentes à l'association ADANOVA dont le siège est situé 35 B route de Creully
14610 CAIRON et représentée par son président et actionnaire M. CROCQUEVIEILLE
Cyrille demeurant à la même adresse, à l'effet de me représenter à l'assemblée générale
ordinaire et extraordinaire de ladite société qui doit avoir lieu le 29 novembre 2023 à 15h00
au Business Center Tour Egée, 9 – 11 Allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, où il sera délibéré
sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- 1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 juin 2023**
- 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2023**
- 3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023**
- 4. Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**
- 5. Approbation des informations sur la rémunération de chacun des mandataires sociaux requises par le paragraphe I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce pour l'exercice 2022-2023**
- 6. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 ou attribués au titre dudit exercice au Président du Conseil d'administration, Monsieur Pierre Cesarini**
- 7. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 ou attribués au titre dudit exercice au Directeur Général, Monsieur Pierre Cesarini**

8. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023 ou attribués au titre dudit exercice au Directeur Général Délégué, Monsieur Xavier Rojo

9. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2023-2024

10. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2023- 2024

11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué de la Société pour l'exercice 2023-2024

12. Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non dirigeants de la Société pour l'exercice 2023-2024

13. Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des administrateurs pour l'exercice 2023-2024

14. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

15. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

A titre extraordinaire

16. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital social par annulation des actions auto-détenues

17. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société liée à la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription

18. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société liée, avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public et faculté de conférer un droit de priorité

19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'émission de titres de créance donnant accès au capital de filiales de la Société et/ou de toute autre société liée à la Société (utilisable en dehors des périodes d'offres publiques)

20. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société liée à la Société, dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, réservée à un cercle restreint d'investisseurs

21. Autorisation à conférer conformément à l'article L. 22-10-52 alinéa 2 du Code de commerce au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission des actions, des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de la délégation de compétence, objet des 18ème, 19ème et 20ème résolutions

22. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes

A. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes

23. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital donnant accès au capital de la Société, de toute filiale et/ou de toute autre société liée à la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription

24. Délégation consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, d'une de ses filiales et/ou d'une autre société en rémunération d'apports en nature

25. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et des valeurs mobilières emportant augmentation de capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

26. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

27. Autorisation au Conseil d'administration aux fins de décider d'une ou plusieurs attributions d'options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice des options de souscription

28. Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations conférées

29. Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers

30. Modification de l'article 14 (Organisation du Conseil) des statuts de la Société à l'effet de porter à soixante-quinze (75) ans la limite d'âge du Président du Conseil d'administration

31. Modification de l'article 12.2 (Limite d'âge-Durée des fonctions) des statuts de la Société à l'effet de limiter à quatre (4) années la durée des fonctions des administrateurs

B. Instauration du principe « une action, une voix » conformément à la faculté prévue par l'article L. 22-10-46 du Code de commerce et modification corrélative de l'article 11.1 des statuts de la Société

32. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Cesarini

33. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Roger Bloxberg

34. Nomination de Monsieur Marc Goldberg en qualité d'administrateur

35. Nomination de Madame Michele Anderson en qualité d'administrateur indépendant

C. Révocation de Monsieur Pierre Cesarini en tant que membre du Conseil d'administration de Claranova

D. Révocation de Monsieur Roger Bloxberg en tant que membre du Conseil d'administration de Claranova

E. Révocation de Madame Viviane Chaine-Ribeiro en tant que membre du Conseil d'administration de Claranova

F. Nomination de Monsieur Michael Dadoun en qualité d'administrateur

G. Nomination de Monsieur Daniel Assouline en qualité de censeur du Conseil d'administration

H. Nomination de Monsieur Cyrille Crocquevieille en qualité d'administrateur

J. Nomination d'un nouvel administrateur indépendant

36. Pouvoirs pour les formalités

Et à celles réunies ultérieurement sur le même ordre du jour dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise; prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour et celles éventuellement soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces, et généralement faire le nécessaire.

Fait à le/..../2023 (2)

